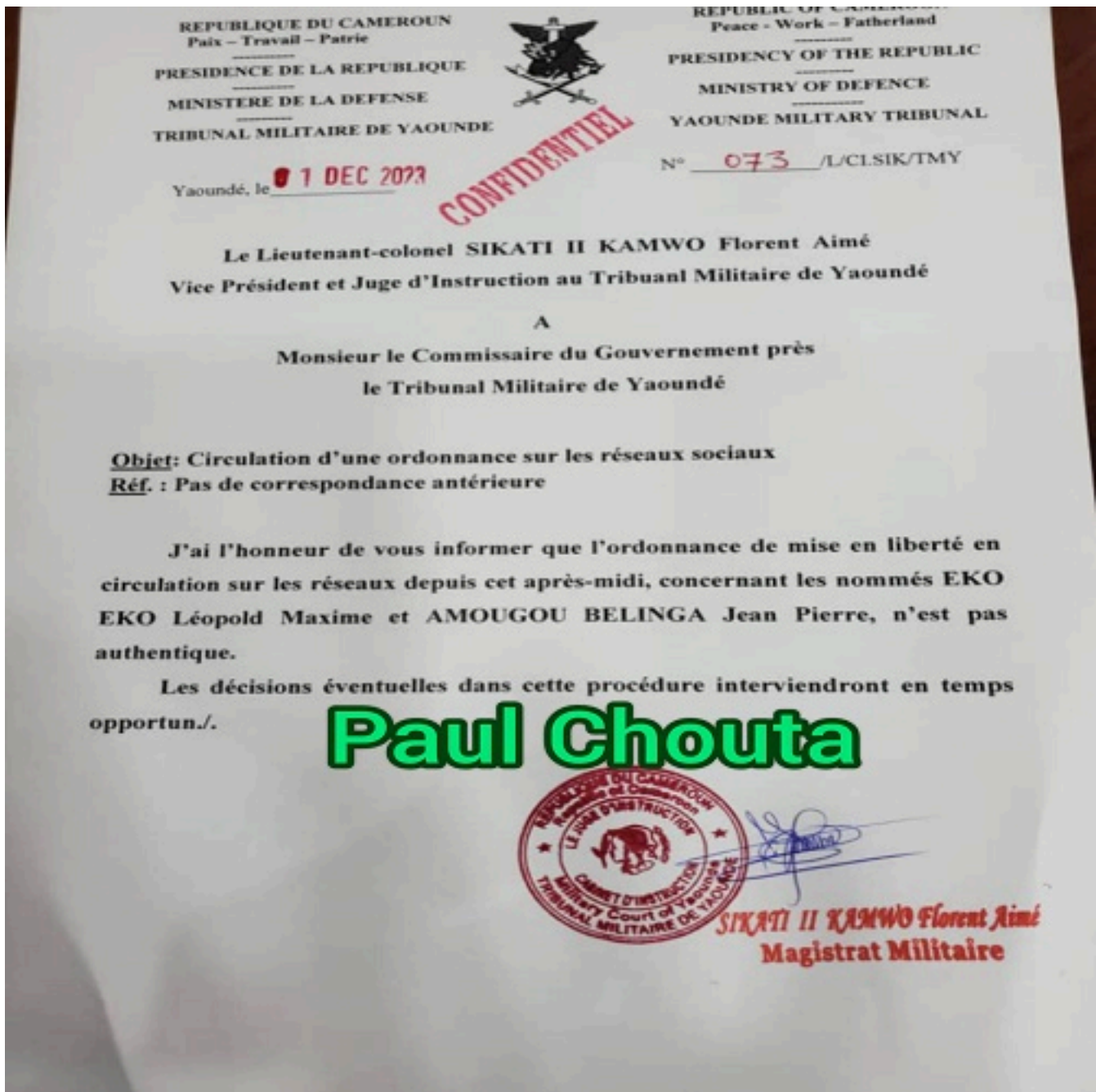




La situation d'Amougou Belinga, accusé dans l'affaire de l'assassinat du journaliste Martinez Zogo, reste incertaine. Malgré des documents de libération provisoire largement partagés et consultés par 237actu.com, le juge militaire chargé de l'affaire a évoqué la présence de faux en circulation. Retour sur les faits.

Le juge ordonne la libération provisoire

Selon les documents consultés par 237actu.com, le lieutenant-colonel Florent Aimé Sikati II Kamwo, juge d'instruction du tribunal militaire de Yaoundé, aurait ordonné ce jour la remise en liberté provisoire d'Amougou Belinga et de Léopold Maxime Eko Eko, également accusé dans cette affaire. Le magistrat aurait estimé que les preuves étaient insuffisantes pour justifier leur maintien en détention.



Revirement de situation

Toutefois, quelques heures après cette annonce, le juge Sikati Kamwo II a déclaré que les documents de libération en circulation étaient faux. La situation demeure incertaine et pour l'instant, Amougou Belinga et Eko Eko restent en prison.

Des faux documents en circulation

Le fait que des documents de libération provisoire aient été largement partagés montrent le trouble qui règne autour de cette affaire. À qui profite la diffusion de ces faux documents ? Une question qui demeure sans réponses pour le moment.

Où se trouve la liberté ?

Face à ce revirement de situation, une question essentielle se pose : où se trouve finalement la liberté ? La détention de ces deux accusés semble toujours d'actualité, malgré les informations initiales évoquant leur libération provisoire. Cette affaire vient s'ajouter à une liste déjà longue de doutes et d'interrogations entourant les procédures judiciaires dans le pays.

A suivre...
